



784

ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

MAIRIE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 6 Février 2020

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU RECUEIL DU REGISTRE DES ACTES ADMINISTRATIFS –
ACCUEIL DE LA MAIRIE

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MIL VINGT, LE SIX FEVRIER 2020 LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE S'EST REUNI EN MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GUY MOUREAU, MAIRE.

Présents : 22

Guy MOUREAU -Jean-Luc BARCELLI-Josette PULITI- Jeanne HIRYCZUCK- Régis PHALY- Viviane TRUCHOT- William BOUQUET- Rose-Marie GEOFFRAI- Corinne LIENART-CRISTOFARO- Denis DUCHENE-Christian GUICHARD- Alain MAGGI -Jean-Pierre GOMEZ- Laurence BOISSIER -Serge BERNABE- José-Luis FERREIRA- Audrey TRALONGO- Aurélie NOUGIER- Alain NOUVEAU-Christine-D'INGRANDO - Michel JOINT- Béatrice DUROT

29 CONSEILLERS (sur 29, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Etaient excusés et représentés : 6

M Gérard BALDELLI représenté par Mme Viviane TRUCHOT
Mme Galina PELLEGRINI représentée par Mme Corinne CRISTOFARO
Mme Mireille TOUPENAS représentée par M Serge BERNABE
Mme Anne-Marie JAUFFRET représentée par M Jean-Pierre GOMEZ
M Gian-Marco COSENTINO représenté par Mme Christine D'INGRANDO
M Roger SORRENTINO représenté par Mme Béatrice DUROT

Absents : 1

M Jean Robert LEYRITZ

Madame Viviane TRUCHOT, est nommée SECRETAIRE DE SEANCE.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16/12/2019 et du compte-rendu du Maire sur l'utilisation des délégations de pouvoirs consenties dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Est validé à l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour le point n° 38 portant :

- Fixation des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction – Fixation des conditions d'occupation des logements de fonction – Modification de la délibération n° 9 du 12 avril 2018

LECTURE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES DEPUIS LE

CONSEIL DU 16 Décembre 2019

111-2019	Mission d'accompagnement « Expertise Diététique » pour l'élaboration des menus de la cuisine centrale – Année 2020	Mme Vanessa PATELLARO - Diététicienne Montant TTC 4400.00 € Annuel
112-2019	Maintenance Logiciel et matériels ETEMPTATION utilisés par le service des Ressources Humaines – Année 2020	STE HOROQUARTZ Montant TTC 3255.41 €
113-2019	Contrat de maintenance logiciel GEOSPHERE- Année 2020	Sté GFI Montant TTC 2216.29 €
114-2019	Contrat d'entretien de l'Horlogerie et des paratonnerres des bâtiments communaux – Année 2020	Entreprise BODET CAMPANAIRE Montant TTC 900.00 €
115-2019	Modification 2 du Marché 19.004 – Assistance à maîtrise d'ouvrage: Etude de faisabilité de réalisation de chemins piétonniers sur des voies communales – Intégration de nouvelles voies communales dans le champ de l'étude-	STE SCOP ARL LIEUX 10 Prolongation Durée D'exécution
116-2019	Entretien du matériel de la cuisine centrale et des satellites – Année 2020	STE FROID CUISINE INDUSTRIE Montant TTC 4356.00 €
117-2019	Contrats de location et de maintenance d'un panneau d'information interactif extérieur – Année 2020	STE IPSUMEDIA Montant TTC Location + Maintenance 448.80 € mensuel (du 01 février 2020 au 31 janvier 2025)
118-2019	Vérification périodiques obligatoires des installations techniques – Année 2020	Entreprise APAVE SUDEUROPE Montant TTC 3444.00 €
119-2019	Contrat d'entretien des espaces verts Moulins des Toiles-Année 2020	Entreprise ESAT de l'OLIVIER Montant TTC 11 596.20 €
120-2019	Contrat d'entretien des dispositifs adoucisseur d'eau dans les bâtiments communaux – Année 2020	Entreprise MONTEIRO PLOMBERIE Montant TTC 570.00 €
09-2020	Abonnement annuel logiciel FACT-ACTES - Année 2020	Sté DOCAPOST-FAST Montant TTC 1170.00 €
10-2020	Abonnement annuel pour la Dématérialisation – FAST HELIOS - Année 2020	SrÉ DOCAPOST-FAST Montant TTC 5766.00 €
15-2020	Contrat sanitation des Bâtiments Communaux et Voies Communales – Année 2020	Sté GMD MontantTTC 5988.34 €
18-2020	Entretien et réparation des aires de jeux et équipements sportifs – Année 2020	Sté PLEINBOIS Montant TTC 10 512.00 €

19-2020	Mission d'accompagnement et formation au respect des règles d'hygiène en restauration collective des établissements suivants : cuisine centrale - les 2 crèches municipales - Ecole Desnos et le restaurant 3 ^{ème} Age de la commune d'entraigues – Année 2020	Sté ARTEFAQS Montant TTC 4884.00 €
20-2020	Contrat avec La Poste pour l'affranchissement des courriers envoyés par la ville-Année 2020	Sté La POSTE Montant TTC 17 000.00 € (provision)
21-2020	Maintenance de la machine à affranchir les courriers envoyés par la ville- Année 2020	Sté NEOPOST Montant TTC 1700.00 € (provision)
22-2020	Collecte et Destruction des documents de la ville – Année 2020	Sté SHRED-IT Montant TTC 3000.00 € (provision)
28-2020	Dossiers instruits par le cabinet PENARD OOSTERLYNCK MOLINA SCP pour les intérêts de la commune – Année 2020	Cabinet PENARD OOSTERLYNCK MOLINA SCP Montant 20 000.00 € (provision)
29-2020	Dossiers contentieux instruits par Maître LANZARONE pour les intérêts de la commune – Année 2020	Maître Eric LANZARONE Montant 20 000.00 € (provision)
30-2020	Dossiers contentieux instruits par Maître COURRECH pour les intérêts de la commune – Année 2020	Cabinet Avocats COURRECH &Associés Montant 20 000.00 € (provision)
31-2020	Modification N° 1 du lot 2 du marché 19.015 – Travaux de réhabilitation façades et toiture Bâtiment LA POSTE- Année 2020	SAS BIANCONE ET CIE Montant TTC +8318.40 € Avenant n° 1
32-2020	Convention relative à l'abonnement et au prélèvement automatique des frais de Télépéage – Année 2020	Sté AUTOROUTES DU SUD DE LA France MONTANT 250.00 € (provision)

1 – Convention Ville/SMBS - transfert temporaire de maîtrise d’ouvrage pour la restauration hydro morphologique de la Sorgue/Canal du moulin vieux au droit du Pavillon de Flore
RAPPORTEUR : LE MAIRE

Après avoir ouï l’exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTION : Mme D’INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- M. DUCHENE-Mme HIRYCZUK

2 CONTRE : M JOINT-Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le projet de convention de Transfert Temporaire de la Maitrise d’Ouvrage au SMBS pour la restauration hydro morphologique de la sorgue du Moulin Vieux au droit du lotissement du Pavillon de Flore à Entraigues sur la Sorgue à intervenir entre l’Association Syndicale des Propriétaires du lotissement du Pavillon de Flore, propriétaire de la berge en rive gauche, la commune, propriétaire de la berge en rive droite et le syndicat mixte du Bassin des Sorgues propriétaire du Canal du Moulin Vieux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout document s’y rapportant

2 - Convention d’occupation des bâtiments, du parking et de l’aire de lavage du centre technique municipal d’Entraigues

RAPPORTEUR : LE MAIRE

Après avoir ouï l’exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D’INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- M. DUCHENE-Mme HIRYCZUK

2 CONTRE : M JOINT-Mme BOISSIER

- **ADOpte** le projet de convention d’occupation des bâtiments, du parking et de l’aire de lavage du centre technique municipal d’Entraigues ;
- **AUTORISE** Monsieur e Maire à émettre les documents comptables nécessaires à l’application de cette décision et à signer tous les actes et documents nécessaires
- **DIT** que les recettes attendues seront inscrites à la section de fonctionnement du budget 2020

3 - Remboursement des frais d’occupation du bâtiment du centre technique municipal Convention Ville- Grand Avignon

RAPPORTEUR : A.NOUVEAU

Après avoir ouï l’exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D’INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- M. DUCHENE-Mme HIRYCZUK

2 CONTRE : M JOINT-Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le projet de convention permettant la facturation ou le remboursement des frais de fonctionnement du service voirie « intercommunal » situé sur la commune d’Entraigues sur la Sorgue,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre et signer les documents comptables nécessaires
- **DIT** que les crédits nécessaires à ces remboursements seront inscrits au Budget Principal 2020 – chapitre 011

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents à intervenir concernant cette opération

4 - Convention Ville/ 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats libres-
RAPPORTEUR : V.TRUCHOT

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

4 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-

4 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER- M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK

-APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

-CONCLUT une convention avec l'association 30 Millions d'Amis pour engager la commune dans une campagne de stérilisation des chats libres

-AUTORISE Monsieur le Maire à régler les frais de vétérinaires ayant trait à cette campagne dans la limite de 1 500 € par an.

-DIT que cette convention et partenariat seront reconduits tacitement chaque année dans les mêmes conditions sauf modification ou résiliation validée par le Conseil Municipal

5 - Citoyen pour le climat

RAPPORTEUR : C.CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 27 voix POUR

1 ABSTENTION : Mme HIRYCZUK

IL EST RESOLU que la commune d'Entraigues appelle l'État et tous les gouvernements et peuples du monde à lancer un effort de transition juste et de mobilisation en faveur de l'urgence climatique.

6 - Indemnités de mise sous pli de la propagande électorale des candidats aux élections municipales

RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales des 15 et 22 mars
- **DECIDE** que les agents ayant participé aux opérations de mise sous pli, à chacun des tours de scrutin, seront rémunérés de la façon suivante :
 - Montant de la subvention perçu/nombre d'agents ayant participé

7 - Approbation du Compte Administratif 2019 de la Commune

RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

4 ABSTENTION : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO

4 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER- M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget principal communal
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget principal communal est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

8 - Approbation du Compte Administratif 2019 - lot. « La Passerelle »
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

**6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-
M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK**

2 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe lot « LA PASSERELLE ».
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget annexe lot « LA PASSERELLE » est consultable en Mairie auprès du secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

9 - Approbation du Compte Administratif 2019 « La Mayre »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

**5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-
Mme HIRYCZUK**

3 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER- M. DUCHENE

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe « La Mayre du Village ».
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget annexe La Mayre du Village ».est consultable en mairie auprès du secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

10 - Approbation du Compte Administratif 2019 « Le Moulin Vieux »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

**6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-
M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK**

2 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe « Le Moulin Vieux ».
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget annexe « Le Moulin Vieux » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

11 - Approbation du Compte Administratif 2019 « la Tasque »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

**6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-
M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK**

2 CONTRE : M. JOINT-Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe «La Tasque ».
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget annexe « La Tasque » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

**12 - Approbation du Compte Administratif 2019 « Pompes Funèbres »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI**

M Le Maire ne prend pas part au vote

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 21 voix POUR

**6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO-
M. DUCHENE- Mme HIRYCZUK**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe « Pompes Funèbres ».
- **DIT** que le Compte administratif 2019 du budget annexe « Pompes Funèbres » est consultable en Mairie auprès du secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables

**13 - Approbation du Compte de gestion 2019 de la Commune
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI**

M le Maire réintègre la séance

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

**6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK
- M. DUCHENE
2 CONTRE : M JOINT- Mme BOISSIER**

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue.
- **DIT** que le Compte de Gestion 2019 du budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables

**14 - Approbation du compte de gestion 2019 – Budget « La passerelle »
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI**

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

**5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK
3CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER**

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget annexe du « Lotissement LA PASSERELLE ».
- **DIT** que le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du « Lotissement LA PASSERELLE » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

**15 - Approbation du compte de gestion 2019 – Budget « La Mayre »
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI**

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

**5 ABSTENTIONS: Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK
3 CONTRE : M. DUCHENE M. JOINT- Mme BOISSIER**

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget annexe du « La Mayre du Village »
- **DIT** que le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du « La Mayre du Village » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables

16 - Approbation du Compte de gestion 2019 –budget « le Moulin Vieux»-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE M. JOINT- Mme BOISSIER

-APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe du « Le Moulin Vieux ».

-DIT que le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du «Le Moulin Vieux » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

17 - Approbation du Compte de gestion 2019 –budget «La Tasque»-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe du «La Tasque»
- DIT que le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du «La Tasque» est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

18 - Approbation du Compte de gestion 2019 – budget «Pompes Funèbres »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 22 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK
– M. DUCHENE

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe «Pompes Funèbres».
- DIT que le Compte de Gestion 2019 du budget annexe « Pompes Funèbres » est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur Le Maire aux heures et jours ouvrables.

19 - Affectation du Résultat du budget 2019 de la Commune
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER

- AFFECTE comme suit, les résultats du budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue pour l'exercice budgétaire 2019 sur l'exercice budgétaire 2020 :

En recette d'investissement (article 001) : 697 745.17 €

En recettes d'investissement (article 1068) : 1 121 926.20 €

En recettes de fonctionnement (article 002) : 1 050 000.00 €

20 - Affectation du résultat du budget 2019 « La Tasque »-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER

- AFFECTE comme suit, les résultats du budget annexe « La Tasque » pour l'exercice budgétaire 2019 sur l'exercice budgétaire 2020 :

- En dépenses d'investissement (article 001) : 62 241 .00 €

21 - Budget Primitif 2020 de la commune
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le budget principal de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue tel qu'annexé à la présente et voté par chapitre.
- **DIT** que le Budget Primitif 2020 de la Commune est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de Monsieur le Maire aux heures et jours ouvrables

22 - Budget Primitif 2020 «La Tasque»-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M. COSENTINO- Mme HIRYCZUK

3 CONTRE : M. DUCHENE- M. JOINT- Mme BOISSIER

- **APPROUVE** le budget annexe « La Tasque » tel que annexé à la présente et voté par chapitre.
- **DIT** que le Budget Primitif 2020 «La Tasque» est consultable en Mairie auprès du Secrétariat de M. Le Maire aux heures et jours ouvrables.

23 - Vote des taxes directes 2020
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 24 voix POUR

4 ABSTENTIONS : Mme HIRYCZUK - M. DUCHENE- Mme BOISSIER- M. JOINT

- **FIXE**, comme suit, les taux communaux des taxes directes Locales 2020 :
 - Taxe Foncière (bâti) : taux 2020 : 21.67 %,
 - Taxe Foncière (non bâti) : taux 2020 : 61.17 %

Sachant que le taux de la Taxe d'Habitation est figée au taux 2019 soit 12.40 %

24 - Subventions accordées aux Associations –BP 2020-
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 16 voix POUR

7 ABSTENTIONS : Mme HIRYCZUK - M. DUCHENE- M. JOINT- Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-

Mme DUROT-M. COSENTINO

BOUQUET, GUICHARD, TRUCHOT, GOMEZ et Mme BOISSIER ne prennent pas part au vote

-**ATTRIBUE** les subventions aux associations conformément au tableau joint qui sera annexé au budget primitif 2020 – annexe IV - B1.7 pour un montant total de **197 605.00 €** (annexe jointe)

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer des conventions d'objectifs avec les associations « Comité des Fêtes » et « U.S.E. Rugby à XIII »

-**DIT** que les sommes relatives à ces subventions seront imputées au le budget primitif de la Commune à l'article budgétaire 6574 de la section de fonctionnement, porté à une prévision budgétaire totale de 228 000.00 € pour faire face à toute nouvelle demande approuvée par le conseil municipal, qui pourrait survenir en cours d'exercice

25 - Subvention 2020 accordée au CCAS
RAPPORTEUR : JL.BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 24 voix POUR

4 ABSTENTIONS : Mme HIRYCZUK - M. DUCHENE- Mme BOISSIER- M. JOINT

- ALLOUE pour l'année 2020, au CCAS :

- Une subvention de fonctionnement de 30 500.00 €
- une subvention «charges facturées» dont le montant sera identique au montant des charges facturées par la commune au CCAS en application de la convention de services partagés

Le montant des deux subventions ne pourra être supérieur au crédit inscrit à l'article 657362 du budget 2020 de la commune.

26 - Bilan des marchés publics conclus par la commune en 2019
RAPPORTEUR : A.NOUVEAU

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

PREND ACTE que Monsieur le Maire, représentant le pouvoir adjudicateur, publie, conformément à la réglementation, la liste des marchés conclus en 2019, sur la plateforme dématérialisée www.marches-securises.fr.

27 - Attribution d'une subvention Collège Diderot Voyage scolaire
RAPPORTEUR : A. NOUGIER

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

- ATTRIBUE au collège Diderot une subvention d'un montant de 1000.00 € (mille euros) pour l'organisation d'un séjour linguistique en Grande Bretagne.

28 -Demande de DETR 2020 -Réalisation d'un cheminement piétonnier sur les chemins de Sève et de la Lône
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

5 ABSTENTIONS:Mme BOISSIER- Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-
M. COSENTINO

3 CONTRE : M.DUCHENE-M JOINT-Mme HIRYCZUK

- APPROUVE l'avant-projet des travaux présenté
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus
- SOLLICITE pour la réalisation de cette opération une aide de l'État dans le cadre de la DETR 2020 au taux de 45.03 %
- S'ENGAGE à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

29 - Demande de DSIL 2020 – Travaux d'isolation thermique des écoles et crèches municipales
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 22 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT- Mme HIRYCZUK
M. COSENTINO- M DUCHENE

- **APPROUVE** l'avant-projet des travaux présenté
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une aide de l'État dans le cadre de la DSIL 2020 au taux de 45 %
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

30 - Demande de CDST 2020 – Travaux d'isolation thermique des écoles et des crèches municipales
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 22 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT- Mme HIRYCZUK
M. COSENTINO- M DUCHENE

- **APPROUVE** l'avant-projet des travaux présenté
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une aide de 100 000 euros au titre du contrat départemental de solidarité territoriale
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant

31- Demande de DSIL 2020- Travaux d'aménagement du Parc Mandela et du parking Victor Hugo
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M JOINT-
Mme BOISSIER-M. COSENTINO-
2 CONTRE : M DUCHENE- Mme HIRYCZUK

- **APPROUVE** l'avant-projet des travaux présenté
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une aide de l'État dans le cadre de la DSIL 2020 au taux de 70 %
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

32 - Convention d'objectifs et de financement CAF - Avenant Prestation de Service ALSH périscolaire intégration bonification « Plan mercredi »

RAPPORTEUR : J.PULITI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 27 voix POUR

1 ABSTENTIONS : Mme HIRYCZUK

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement CAF telle qu'annexée à la délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

33 - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) – Avis

RAPPORTEUR : - C.CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

8 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M JOINT- Mme BOISSIER-M. COSENTINO- M DUCHENE- Mme HIRYCZUK

- **S'ENGAGE** encore plus résolument avec notre agglomération dans le Plan Climat Air Énergie Territorial en continuant les actions permettant la réduction des gaz à effets de serre, la diminution de la consommation d'énergie et l'augmentation des énergies renouvelables dans la consommation finale, notamment en 2020 et les années à venir :

- en mettant en place des mâts d'éclairage public avec détecteur de présence,
- en continuant de transformer les points lumineux d'éclairage public en led,
- par l'isolation de bâtiments communaux (en 2020 sont prévus les travaux de toiture de l'école Marie Mauron, ainsi que la toiture de la maison de l'enfant),
- en poursuivant le développement de piétonisation pour des voies existantes (notamment pour le chemin de la Lône, l'avenue du 11 novembre, le chemin de Sève, avenues V. Hugo et Fossombrone (partie) comme délibéré en Conseil Municipal du 08 juillet 2019
- par l'implantation d'une borne de recharge électrique de véhicules automobile au niveau de la gare,
- la protection continue des mayres et espaces naturelles contribuant à lutter contre les GES,
- inciter à la construction de bâtiments économe en énergie et bioclimatique, au-delà de la réglementation actuelle, comme réalisé dans l'opération mixte de logements en accessibilité et logements sociaux « le carré vert » qui a obtenu le label « Bâtiment Durable Méditerranéen » échelon argent et qui a reçu le prix du palmarès régional de l'habitat
- développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux à l'extérieur du périmètre immédiat du centre ancien,

- **NOMME** en plus de Monsieur le Maire, titulaire, l'adjoint délégué à l'environnement, suppléant pour le comité de pilotage et la responsable du service urbanisme et environnement comme technicien au sein du comité technique,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

34 - Opération façades – subventions

RAPPORTEUR : - C.CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 26 voix POUR

2 ABSTENTIONS : M DUCHENE- Mme HIRYCZUK

- **RECONDUIT** le versement d'une subvention aux propriétaires ou locataires qui effectueront des travaux de réfection de façades (piquages, réfection d'enduits, peinture des menuiseries) visibles à partir du domaine public, pour l'année 2020, dans le périmètre du plan joint inchangé,

- **RESTE** sur une participation de la commune égale à 30% du coût des travaux comprenant un ravalement avec enduit, qui continueront à être plafonnés à 7 622 € (seuls les travaux réalisés par des entreprises pourront ouvrir droit à subvention),
- **DIT** que les subventions seront allouées dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée au ravalement et que l'étude technique de chaque dossier déposé continuera d'être traité par SOLIHA 84, conformément à la convention signée le 27 novembre 2017,
- **INDIQUE** que les demandes devront faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme accordée au regard des prescriptions du CAUE et devront être respectées dans leur intégralité,
- **DIT** que les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget 2020 aux nature et fonction prévues à cet effet,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

35 - Bilan politique foncière 2019

RAPPORTEUR : - C.CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du bilan de la politique foncière des cessions et acquisitions réalisées en 2019.

36 - Acquisition de la parcelle AL 286 en partie de la copropriété avenue 11 novembre 1918

RAPPORTEUR : A.NOUVEAU

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT

M. COSENTINO- M DUCHENE- Mme HIRYCZUK

2 CONTRE : M JOINT-Mme BOISSIER

ACQUIERT, une partie de la parcelle cadastrée section AL n°286, située 306 avenue du 11 novembre 1918, d'une superficie d'environ 13 m² appartenant à la Copropriété de Madame LAGREZE Odette, Madame MOURIZARD Cendrine, Monsieur PONTIROLI Daniel et Monsieur TONNAIRE Jean-Louis, pour un montant qui sera négocié.

- **PREND EN CHARGE**, la reprise des compteurs, le déplacement des boîtes aux lettres et de la reconstruction de la clôture existante à l'identique,
- **DIT** que les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié et d'établissement du document d'arpentage seront à la charge de la commune,
- **DIT** que les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet,
- **DIT** que cette partie de parcelle sera intégrée au domaine public,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

37 - : Acquisition de la parcelle BH N° 1 située pour partie avenue Fossombrone et avenue Victor Hugo en vue d'améliorer la mise en piétonisation

RAPPORTEUR : A.NOUVEAU

Après avoir ouï l'exposé

Et en avoir délibéré à 20 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT-M COSENTINO- M DUCHENE-Mme HIRYCZUK

2 CONTRE : M JOINT-Mme BOISSIER

ACQUIERT, une partie de la parcelle cadastrée section BH N°1 appartenant à Monsieur et Madame CHAUMARD

- DIT que les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié et d'établissement du document d'arpentage seront à la charge de la commune,

- DIT que les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet,

- DIT que cette partie de parcelle sera intégrée au domaine public,

- AUTORISE le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

38 - : Fixation des emplois pouvant bénéficier d'un logement de fonction-Fixation des conditions d'occupation des logements de fonction-Modification de la délibération n°9 du 12 avril 2018

RAPPORTEUR : JL BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 22 voix POUR

6 ABSTENTIONS : Mme D'INGRANDO-M. SORRENTINO-Mme DUROT
M. COSENTINO- M DUCHENE- Mme HIRYCZUK

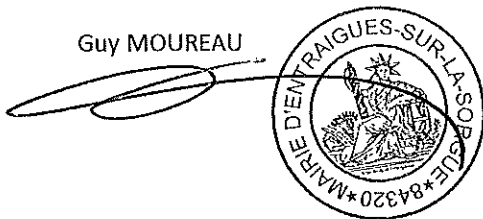
- MODIFIE la délibération n°9 du 12 avril 2018

- DIT que le recouvrement des charges refacturées sera mensuel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40

Le Maire,

Guy MOUREAU



Compte-rendu affiché le